



**Communiqué de presse
3 novembre 2010**

**Avec un nouveau Comité exécutif présidé par l'Espagne,
la CIIA propose des actions d'appuis aux entreprises de fruits et légumes des pays ACP.**

La Commission Internationale des Industries Agricoles et Alimentaires (CIIA) est présidée depuis le 18 octobre par l'Espagne pour une période de 4 ans avec l'Egypte, la France et Madagascar comme vice-présidents.

Sa mission est de promouvoir le développement du secteur agroalimentaire, en particulier par des actions de formation.

En réponse à l'appel de l'Association interprofessionnelle des fruits et légumes COLEACP, elle a remis des propositions d'actions pour aider les entreprises des 80 pays ACP (Afrique-Caraïbes-Pacifique) à se mettre en conformité avec la réglementation européenne sur les résidus et à répondre aux nouvelles exigences des distributeurs.

Pour renforcer la capacité d'intervention de son propre réseau d'experts, la CIIA a constitué des consortiums dits « COACH » (acronyme pour Consortium d'Appui à la Conformité en Horticulture) qu'elle représente comme chef de file. Ces consortiums groupent en particulier le CIRAD, l'Institut Agronomique et Vétérinaire Hassan II du Maroc, la Faculté d'agriculture de Jomo Kenyatta University et l'ICIPE à Nairobi ainsi que le Centre de recherche sur les produits de Terroir CERGET à Cotonou.

Les inondations qui frappent actuellement plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre (en particulier au Burkina Faso, Ghana et Cameroun, ainsi qu'au Nigeria, Bénin et Soudan) risquent de réduire les rendements des cultures de fruits et légumes et de fragiliser encore plus leurs exportations. La formation des producteurs leur permettra de prendre à l'avenir des dispositions pour faire face à ces catastrophes naturelles qui tendent à être récurrentes avec les changements climatiques. Outre ces actions de formation et la réalisation d'études et de pré-audits, la CIIA et ses partenaires pourront appuyer les opérateurs et les structures locales intermédiaires à mettre en oeuvre des actions structurelles pour préserver la compétitivité des filières horticoles.